

EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE CHIRURGIE PEDIATRIQUE

Dans le cadre de la réforme du régime des autorisations d'activités de soins, **le Centre Hospitalier de Grasse a obtenu en date du 10 juin 2025 son autorisation d'exercice de la pratique de la Chirurgie Pédiatrique.**

Après les consultations spécialisées assurées depuis le mois d'avril 2025 par les Professeurs Henri STEYAERT et Jean BREAUD, les Docteurs Meria REGGAD et Mourad GHOUILEM, pour les enfants de 0 à 15 ans, **les interventions chirurgicales programmées en chirurgie digestive et urologique sont désormais réalisées dans notre établissement depuis le mois de juillet.**

Ce nouveau service, déjà opérationnel, permet d'ores et déjà la **prise en charge chirurgicale programmée d'enfants à partir de trois ans**, au plus près de leur domicile et dans un environnement adapté. Avec l'ouverture du **nouveau bloc opératoire** et après une phase de stabilisation de cette activité deux objectifs seront poursuivis, diminution de l'âge de prise en charge à deux ans et prise en charge de certaines urgences chirurgicales.

Cette nouvelle organisation vise à améliorer l'accès aux soins spécialisés pour les jeunes patients de notre territoire en leur garantissant qualité et sécurité des soins.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Les consultations se déroulent au sein du **service de Pédiatrie**, situé au deuxième étage du bâtiment B « Femme-Mère-Enfant ». Les rendez-vous sont à prendre par téléphone auprès du secrétariat de Pédiatrie au **04 93 09 55 04**.

« La mise en place de cette nouvelle activité au sein du Centre hospitalier confirme la place prépondérante qu'occupe l'établissement grassois dans la chaîne sanitaire à l'ouest du département.

Elle renforce par ailleurs les compétences de l'Hôpital dans la prise en charge des jeunes malades, et conforte l'excellence de son pôle pédiatrique, qui est déjà reconnue dans l'ensemble du territoire maralpin.

Cette avancée nous incite plus que jamais à poursuivre nos efforts en faveur du développement de l'Hôpital de Grasse afin qu'il propose une offre de soins toujours plus complète, qualitative, et diversifiée à ses patients.»

Jérôme Viaud.

Maire de Grasse et Président du Conseil de Surveillance du CH Grasse